



# Conseil économique et social

Distr. générale  
17 juin 2025  
Français  
Original : anglais

## Commission économique pour l'Europe

### Comité des transports intérieurs

#### Groupe de travail des transports par chemin de fer

##### Comité de révision des Règles types pour l'identification permanente du matériel roulant ferroviaire

###### Troisième session

Genève, 3 et 4 septembre 2025

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

#### Ordre du jour provisoire annoté de la troisième session\*, \*\*

Qui se tiendra dans la salle IX du Palais des Nations, à Genève, à partir du mercredi 3 septembre 2025 à 10 heures

#### I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection des personnes qui assureront la présidence et la vice-présidence.
3. Point sur le Protocole ferroviaire de Luxembourg.
4. Règles types pour l'identification permanente du matériel roulant ferroviaire :
  - a) Application ;
  - b) Groupe informel d'experts du recours à des solutions numériques pour le marquage de l'identifiant URVIS ;
  - c) Propositions d'amendements.
5. Élaboration, publication et révision de documents d'orientation et d'appui.
6. Questions diverses.

\* La session se tiendra uniquement en présentiel. Les représentantes et représentants sont priés de s'inscrire en ligne à l'adresse suivante : <https://indico.un.org/event/1011901/>. À leur arrivée au Palais des Nations, ils doivent présenter leur badge numérique à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au Portail de Prégny (14, avenue de la Paix), ouverte du lundi au vendredi de 8 h 00 à 16 h 45. En cas de difficulté, ils sont invités à contacter le secrétariat par téléphone (+41 22 917 4030) ou par courrier électronique ([sc.2@un.org](mailto:sc.2@un.org)). Un plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles sont disponibles à l'adresse [www.unece.org/meetings/practical.html](http://www.unece.org/meetings/practical.html).

\*\* Les représentantes et représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports durables de la CEE (<https://unece.org/info/Transport/Rail-Transport/events/398293>).



7. Date de la prochaine session.
8. Résumé des décisions et lecture du projet de rapport.

## **II. Annotations**

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Le Comité de révision des Règles types pour l'identification permanente du matériel roulant ferroviaire (ci-après le « Comité de révision ») sera invité à adopter le projet d'ordre du jour.

**Document(s) :**

ECE/TRANS/SC.2/RC.1/2025/1

### **2. Élection des personnes qui assureront la présidence et la vice-présidence**

Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a été élu à la présidence du Comité de révision pour 2023 et 2024 à la première session de celui-ci. Le Comité de révision est invité à élire les personnes qui assureront la présidence et la vice-présidence pour 2025 et 2026.

### **3. Point sur le Protocole ferroviaire de Luxembourg**

Le Comité de révision sera informé de la situation concernant le Protocole ferroviaire de Luxembourg.

**Document(s) :**

ECE/TRANS/SC.2/RC.1/2025/3

### **4. Règles types pour l'identification permanente du matériel roulant ferroviaire**

#### **a) Application**

Le Comité de révision sera informé des derniers développements concernant l'utilisation et l'application des Règles types pour l'identification permanente du matériel roulant ferroviaire (Règles types). Il sera en outre informé de la publication de la révision 1 des Règles types.

**Document(s) :**

ECE/TRANS/337/Rev.1

#### **b) Groupe informel d'experts du recours à des solutions numériques pour le marquage de l'identifiant URVIS**

La Comité de révision sera informé de l'état d'avancement des travaux du Groupe informel d'experts et des résultats des travaux menés à ce jour, comme indiqué dans le document ECE/TRANS/SC.2/RC.1/2025/4.

**Document(s) :**

ECE/TRANS/SC.2/RC.1/2025/4

**c) Propositions d'amendements**

Le Comité de révision sera invité à examiner d'éventuelles propositions d'amendements. À ce jour, une proposition d'amendement a été soumise par le Groupe informel d'experts mentionné au point b) ci-dessus (voir document ECE/TRANS/SC.2/RC.1/2025/5).

**Document(s) :**

ECE/TRANS/SC.2/RC.1/2025/5

**5. Élaboration, publication et révision de documents d'orientation et d'appui**

Le Comité de révision se souviendra que la première version des instructions élaborées parallèlement aux Règles types (ECE/TRANS/NONE/2024/1) a été publiée et rappellera les modifications convenues à la soixante-dix-huitième session du Groupe de travail des transports par chemin de fer. Il sera invité à réfléchir aux prochaines étapes liées à la mise à jour éventuelle des instructions ainsi qu'à l'élaboration et à la publication d'autres documents d'orientation et d'appui.

**Document(s) :**

ECE/TRANS/NONE/2024/1

**6. Questions diverses**

Aucune proposition n'a encore été formulée au titre de ce point de l'ordre du jour. Les propositions éventuelles sont à communiquer au secrétariat ([sc.2@un.org](mailto:sc.2@un.org)).

**7. Date de la prochaine session**

La prochaine session du Comité de révision devrait se tenir au Palais des Nations, à Genève, du 31 août au 1<sup>er</sup> septembre 2026.

**8. Résumé des décisions et lecture du projet de rapport**

Conformément à la pratique établie, le Président lira le projet de rapport de la session en revenant sur les principaux sujets de discussion.

**III. Calendrier provisoire**

---

Mercredi 3 septembre	10 heures-13 heures	Points 1 à 3
	15 heures-18 heures	Points 4 et 5
Jeudi 4 septembre	10 heures-13 heures	Points 6 et 7
	15 heures-18 heures	Point 8

---